



Service de géologie, sols et
déchets
Quai du Rhône 12
1205 Genève

Genève, le 3 décembre 2019

N^o réf. JMA/msc

Commission de gestion globale des déchets
Rapport d'activité législature 2018-2023
1^{er} année
(1^{er} décembre 2018 – 30 novembre 2019)

I. Bases légales de la commission

- Article 1, alinéa 1, de la loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCOF; A 2 20);
- Article 6, lettre c, du règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (RCOF; A 2 20.01);
- Articles 5 et 6 de la loi sur la gestion des déchets du 20 mai 1999 (L 1 20)
- Articles 7 à 10 du règlement de la loi sur la gestion des déchets du 28 juillet 1999 (RGD, L 1 20.01).

II. Compétences de la commission

La commission de gestion globale des déchets (art.6, al. 1 LGD) :

- élabore le concept cantonal de gestion des déchets;
- propose un plan cantonal de gestion des déchets et ses mises à jour;
- gère le fonds cantonal de gestion des déchets (FCGD);
- propose au Conseil d'Etat le montant de la redevance prévue à l'article 35 de la LGD;
- établit des recommandations, suscite des filières de valorisation;
- fait toute proposition utile en matière de priorités, coordination et financement de projets;
- répond à toute consultation du département.

III. Activités de la commission

La commission s'est réunie à 4 reprises durant cette première année. Les points suivants ont été abordés :

6 décembre 2018 :

- Exhortation des nouveaux membres

- Enjeux de la gestion des déchets et rôle de la CGGD, notamment : principes de la gestion des déchets, contenu et enjeux du plan cantonal de gestion des déchets, fonds cantonal pour la gestion des déchets, travaux en cours de la CGGD.

19 mars 2019 :

- Exhortation de M. Guillaume Massard
- Bilan financier du FCGD
- Formation dans les écoles
- Ecoparc Zibay
- Communication grand public

4 juin 2019 :

- Nouvelle politique de gestion des déchets
- Soutien du FCGD pour des projets des communes (bénéficiaires et critères) : point remis à une séance ultérieure
- Présentation de Materium
- Présentation d'Ecoparc Zibay

10 septembre 2019 :

- Retour des commissaires concernant la nouvelle politique de gestion des déchets
- Budget 2020 du FCGD

Outres les séances trimestrielles susnommées, les commissaires ont été invités à participer à trois séances de travail spécifiques en vue de l'élaboration du nouveau PGD. Ces dernières se sont tenues les 12 septembre, 23 septembre et 3 octobre 2019.

IV. Secrétariat de la commission

Le secrétariat de la commission est assuré par le service de géologie, sols et déchets (GESDEC).

Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- Convocation des séances de la commission;
- Préparation des ordres du jour et présentation de certaines thématiques;
- Prise des procès-verbaux de la commission et transmission;
- Renouvellement des membres de la commission (arrêtés CE);
- Paiement des jetons de présence;
- Préparation du rapport d'activité.

V. Frais de la commission

A. Jetons de présence pour tâches ordinaires (art. 24 RCOF)

Total des jetons de présence : 4533.75 F.

B. Jetons de présence pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOF)

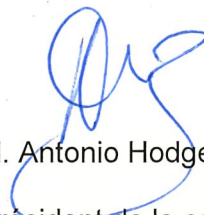
Séances spécifiques PGD, total des jetons de présence : 3380.00 F

C. Corrections d'examens écrits et examens oraux (art. 26 RCOF)

Néant.

D. Remboursement de frais (art. 28 RCOF)

Néant.



M. Antonio Hodgers

Président de la commission